

Conditions générales de ventes et mentions légales v1.p21.1 NICOLAS CHEVALLIER

Mentions Légales

Nicolas CHEVALLIER – MICROENTREPRISE
Adresse : 11 bis rue de savar 49250 St Mathurin sur Loire
Adresse électronique : contact (arobase) sensationvtt . net .
Téléphone : 06 95 32 63 46
N° SIRET 839 057 270 00028
Site internet : www . sensationvtt . net
Directeur de la publication : Nicolas CHEVALLIER

Conditions Générales de Vente

Article 1 - Objet du contrat :

Les présentes constituent, à ce jour, les Conditions Générales de Vente des prestations commercialisées par Nicolas CHEVALLIER résidant 11 bis rue de savar 49250 St Mathurin Sur Loire - N° SIRET 839 057 270 00028 - RCS ANGERS – sensationvtt (arobase) netc.fr - +33695326346 - en qualité de GUIDE TOURISTIQUE/CONCEPTEUR D'ITINERAIRES VELO/ORGANISATEUR D'EVENEMENTS TOURISTIQUES ET VELO et RÉPARATEUR/LOUEUR DE CYCLES, en son nom propre au travers de la marque déposée SENSATION VTT®, à savoir l'organisation et/ou l'accompagnement d'animations touristiques culturelles et/ou sportives comme des balades touristiques à VTT ou vélo, accompagnées et guidées, destinées à faire découvrir le patrimoine local architectural, culturel, historique et gastronomique , selon des circuits prédéfinis accessibles à tous sans niveau technique autre que la capacité à savoir faire du vélo et ne nécessitant aucune analyse technique du terrain pour progresser, l'accompagnement de groupe, la conception d'itinéraires vélo toutes disciplines et tous niveaux, la réparation et location de cycles, cours de mécanique vélo, l'assistance technique vélo sur événements ou organisation d'évènement et animation touristique, le consulting et la fourniture de solutions pour le vélo tant aux professionnels que particuliers (ci-après nommés « prestations »).

Nicolas CHEVALLIER n'effectue en aucun cas des prestations à but de monitorat vélo/VTT, perfectionnement ou amélioration de la technique de pratique du vélo, contre rémunération ou la vente de séjours vélo tout inclus.

Les langues utilisées durant les prestations sont le français ou l'anglais, selon les besoins, principalement en balade VTT guidée.

Ces prestations sont destinées à être vendues à des particuliers ou des professionnels (ci-après nommés « clients »)

Article 2 – Dispositions générales

Les présentes Conditions Générales de Vente sont réservées aux seuls consommateurs clients, au sens qu'en donnent la loi et la jurisprudence, agissant exclusivement pour leur propre compte. Conformément aux articles L. 111-1 et L. 111-3 du Code de la consommation, les caractéristiques essentielles et les prix des Biens et Services vendus en prestations sont disponibles sur le site internet www.sensationvtt.net .Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à toutes les ventes de prestations par Nicolas CHEVALLIER, quelqu'en soit leur nature. Plus précisément, les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à l'organisation de balades touristiques à VTT ou vélo, accompagnées et guidées, destinées à faire découvrir le patrimoine local architectural, culturel, historique et gastronomique , selon des circuits prédéfinis, l'accompagnement de groupe, la conception d'itinéraires, la réparation et location de cycles, cours de mécanique vélo, l'assistance

technique vélo sur événements ou organisation d'évènement et animation vélo, le consulting et la fourniture de solutions pour le vélo tant aux professionnels que particuliers.

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à tous les clients qui consomment, s'engagent par la signature d'un devis ou le paiement de prestations directement à Nicolas CHEVALLIER ou via le biais de la billetterie en ligne disponible sur www.sensationvtt.net et/ou participent ou consomment en tout ou partie les prestations vendues par Nicolas CHEVALLIER et cela même si le CLIENT n'a pas effectué lui-même la réservation de la prestation.

En réservant et en payant une prestation vendue ou en signant un devis établi par Nicolas CHEVALLIER, le CLIENT est supposé avoir lu et accepte les présentes conditions générales de vente.

Nicolas CHEVALLIER se réserve la faculté de modifier à tout moment tout ou partie des présentes Conditions Générales de Vente. Tout devis signé est dû en intégralité.

Article 3 – Réservation :

La réservation d'une prestation commercialisée par Nicolas CHEVALLIER sous sa marque SENSATION VTT doit s'effectuer au moins 2 heures avant l'heure de départ, à la date choisie, concernant les balades à VTT. Passé ce délai, Nicolas CHEVALLIER ne pourra pas garantir la réservation et aucun remboursement ne sera établi.

La réservation d'une prestation commercialisée par Nicolas CHEVALLIER se fait par téléphone : +33 (0) 6 95 32 63 46, par mail : [sensationvtt \(arobase\) netc.fr](mailto:sensationvtt@arobase.net) ou directement en ligne sur www.sensationvtt.net via la billetterie www.sensationvtt.net/billetteriesensationvtt

La conception d'itinéraires et la réservation d'un cours de mécanique Vélo s'effectue par email ou téléphone disponible sur le site internet www.sensationvtt.net

Dans tous les cas nommés ci-dessus, la commande est considérée comme validée uniquement si Nicolas CHEVALLIER confirme celle-ci par email au travers d'un email de confirmation de réservation (merci de vérifier vos SPAMS).

Article 4 – Paiement

4.1

Pour les balades VTT, le CLIENT paie sa commande :

- En ligne sur le site www.sensationvtt.net via la billetterie à l'adresse www.sensationvtt.net/billetteriesensationvtt . Prestation fourni par ONE SHOT PAY en partenariat avec les PAYS DE LA LOIRE, Alliances Reseaux Erésa . Paiement sécurisé.
- Espèces
- Par chèque (à l'ordre de Nicolas CHEVALLIER)

au plus tard le jour de la prestation AVANT le départ de la balade VTT. Les virements bancaires sont acceptés si le montant est disponible sur le compte de NICOLAS CHEVALLIER au plus tard 24H avant l'heure de départ et la date de la balade (Merci de prendre en compte les délais bancaires d'ajout de nouveau bénéficiaire et les délais de transfert). Un virement hors délai valide l'annulation de la prestation et le non remboursement des fonds transférés). La participation du CLIENT à la balade réservée n'est garantie que lorsque celle-ci est payée intégralement, et Nicolas CHEVALLIER peut refuser l'accès du CLIENT à la balade si celui-ci n'a pas payé sa réservation comme expliqué ci-

dessus.

Pour le paiement de la conception d'itinéraires, et le consulting, celui-ci s'effectue avec un paiement comptant du devis (gratuit) à signature de celui-ci. Tout devis signé pour de la « conception d'itinéraires » est dû en intégralité, peu importe si les services intégrés à la prestation forfaitaire « conception d'itinéraires », lors de la négociation, sont consommés tout ou partie par le CLIENT, notamment lors de l'organisation d'évènement annulé par l'organisateur, en l'occurrence le CLIENT, en dépit de la volonté de Nicolas CHEVALLIER.

Pour le paiement des cours de mécanique vélo, celui-ci s'effectue en intégralité sur place lors de la réalisation du cours de mécanique au domicile du CLIENT ou dans notre atelier. Par chèque ou espèces.

Pour le paiement d'une prestation de service d'Assistance Technique lors d'un évènement ou séjour, il s'effectue avec un paiement comptant du devis (gratuit) à signature de celui-ci.

Pour le paiement de Location tandem ou vélo vintage :

- En ligne sur le site www.sensationvtt.net via la billetterie à l'adresse www.sensationvtt.net/billetteriesensationvtt. Prestation fournie par ONE SHOT PAY en partenariat avec les PAYS DE LA LOIRE Alliances Réseaux Erésa. Paiement sécurisé.
- Espèces
- Par chèque (à l'ordre de Nicolas CHEVALLIER)

4.2 À partir de la date de l'encaissement de l'acompte ou paiement intégral d'une prestation, par Nicolas CHEVALLIER, la réservation de celle-ci est confirmée. Nicolas CHEVALLIER confirme alors avec le CLIENT la validité de la transaction. Une facture sera éditée et remise au CLIENT.

Article 5 - rétractation

Conformément à l'Article L121-18 code de la consommation, le CLIENT dispose d'un droit de rétractation de 14 jours à compter de la validation de sa réservation. Toutefois, l'article Article L121-28 du code de la consommation prévoit que les prestations de loisirs qui doivent être fournis à une date ne rentrent pas dans le champ d'application du droit de rétractation de quatorze jours.

Article 6 – Annulation et remboursement

6.1 Annulation de la réservation par le CLIENT

Le Client peut annuler gratuitement sa réservation mais AUCUN REMBOURSEMENT ne sera effectué. Tout devis signé est dû en intégralité.

6.2 Annulation de la prestation du fait du PRESTATAIRE Nicolas CHEVALLIER

Nicolas CHEVALLIER se réserve le droit d'annuler la prestation réservée, si la sécurité ou l'intérêt des participants le nécessite, ou malgré lui. La décision de maintenir ou d'annuler la prestation appartient à Nicolas CHEVALLIER. En cas d'annulation du fait de Nicolas CHEVALLIER, ce dernier s'engage à rembourser au CLIENT l'intégralité de la somme payée par lui. En cas d'interruption de la prestation après qu'elle ait débutée, Nicolas CHEVALLIER s'engage à rembourser tout ou partie de la somme payée, dont le montant sera évalué par lui-même. Le remboursement interviendra par virement bancaire ou chèque, dans un délai de trente jours à compter de la date d'annulation. Aucun remboursement ne sera établi du fait de la mise en cause du client durant la prestation, jugé

responsable de l'annulation par le prestataire (Mauvais comportement, accident, non respect des consignes)

Article 7 – Prestation

Le contenu de la prestation est décrit sur le site www.sensationvtt.net. Une balade VTT guidée coûte 39 €. Une balade VTT à la rencontre des conteurs de Logres coûte 20€ et une balade VTT de l'oisellerie coûte 15€, par personne. Nicolas CHEVALLIER met à la disposition du CLIENT un Vélo Tout Terrain et ses équipements, afin d'effectuer une balade prédéfinie, avec un guide touristique, Nicolas CHEVALLIER lui-même. La prestation est produite dans son intégralité par NICOLAS CHEVALLIER et le CLIENT est responsable de ses actes et de son comportement durant toute la prestation, même sur les lieux visités où le respect et le bon comportement sont obligatoires.

7.1 Le Vélo Tout Terrain et ses équipements

Le Vélo Tout Terrain (VTT) mis à disposition est entretenu et réglé par Nicolas CHEVALLIER, diplômé mécanicien-réparateur cycles, et comprend les accessoires suivants : un porte bidon, un bidon rempli d'eau, un casque de protection, un garde boue de selle (suivant l'état du terrain), une sonnette.

Le vélo ne peut pas être équipé d'un siège enfant ou d'une remorque pour enfant dans le cadre des balades effectuées par Nicolas CHEVALLIER. Le CLIENT s'engage à respecter le matériel qui lui est confié et à ne pas le détériorer.

Vous êtes responsable du matériel pendant la balade et devez appliquer les consignes données par le prestataire.

7.2 Déroulement de la balade VTT guidée

Le point de rendez-vous est défini suivant la balade à VTT réservée. Celui-ci est indiqué sur le site www.sensationvtt.net ou sur demande à l'adresse email : [sensationvtt \(arobase\) netc.fr](mailto:sensationvtt(arobase)netc.fr). Un email de confirmation de réservation vous indique l'heure de départ de l'excursion. Le guide vous rencontrera à cet endroit avec le matériel à la date et l'heure prévues dans la réservation.

Le CLIENT doit impérativement se présenter au point de rendez-vous au minimum 15 minutes avant l'heure de départ de la balade, en tenue adéquate à la pratique du sport tel que le VTT ou vélo loisir et adaptée à la météo du jour.

Merci de lire nos conditions de participation et de réservation disponibles sur notre site www.sensationvtt.net/billetteriesensationvtt.

L'heure et la date indiquées sur la confirmation de réservation doivent être impérativement respectées. Tout retard de plus de 20 min sur l'heure prévue pourra entraîner la modification du parcours ou l'annulation de la visite, sans donner lieu à aucun remboursement ou indemnisation. Le CLIENT ne peut jouir des services de balades VTT de NICOLAS CHEVALLIER uniquement à l'heure et au jour stipulés sur la confirmation de réservation, visible sur le billet électronique reçu suite au paiement en ligne de sa réservation. Aucun droit ne sera attribué en dehors de ce cadre, à moins d'une nouvelle réservation et d'un accord avec le NICOLAS CHEVALLIER.

7.3 Condition de participation du Client

Le CLIENT s'engage à utiliser le vélo Tout Terrain de manière responsable, raisonnable et prudente. Le CLIENT déclare être en mesure d'utiliser un vélo Tout Terrain et d'avoir la condition physique

adaptée à cette utilisation (Il est conseillé de pratiquer le sport au moins 1 à 2 fois par semaine pour être compatible avec le niveau des balades VTT proposées). Cependant, les pratiquants de sport occasionnels sont acceptés et le parcours adapté. Des raccourcis sont possibles pour faciliter la balade à ceux qui le souhaitent, tout en restant responsable du matériel jusqu'à leur retour parmi le groupe). LE CLIENT s'engage à connaître et respecter le code de la route et les consignes de sécurité délivrées par Nicolas CHEVALLIER avant le départ, et pendant toute la prestation, et ce jusqu'à ce que le guide vous ai informé de la fin de l'excursion. Le CLIENT n'est pas autorisé à quitter le groupe, sauf s'il y a été invité par le guide à titre exceptionnel (raccourci ou urgence). Le CLIENT est seul responsable de ses actes sur la voie publique. Nicolas CHEVALLIER ne saurait être tenu responsable de tout accident survenu du fait du comportement du CLIENT ou d'un tiers. Le CLIENT assume la garde du Vélo Tout terrain et de ses équipements, qui sont placés sous sa responsabilité durant l'excursion. Il s'engage à respecter les terrains privés qui seront traversés durant l'excursion, ainsi que les usagers des sentiers et parcelles que nous empruntons. Les Engins agricoles ont TOUJOURS la priorité sur les sentiers, il est donc nécessaire de se mettre sur le bas-côté pour laisser passer, voir poser pied à terre, afin de rester en sécurité. Pour rappel, le CLIENT s'engage à posséder une assurance de responsabilité civile à son nom le couvrant lors de la pratique du VTT de loisirs en cas d'accident ou tout autre fait. Une assurance voyage est conseillée pour les voyageurs.

LE CLIENT EST RESPONSABLE EN SON NOM DU MATERIEL ET DE SES ACTES AU COURS DU DEROULEMENT DE LA PRESTATION ET DOIT ETRE ASSURE AVEC UNE ASSURANCE RC.

7.4 Restitution du vélo

Le CLIENT s'engage à restituer le vélo Tout Terrain mis à sa disposition à la fin de la balade à laquelle il a participé. Le vélo Tout Terrain devra être restitué au point de départ de la balade, à l'endroit indiqué par le guide en fin de balade sauf cas contraire énoncé par Nicolas CHEVALLIER.

7.5 L'accès aux prestations balades VTT guidées

L'accès aux prestations de Nicolas CHEVALLIER est ouvert aux adultes répondant aux critères de poids et de taille ci-dessous :

Le vélo peut être utilisé par une personne mesurant plus d'1m54 et pesant moins de 125 Kg. Tout participant s'engage à savoir maîtriser un Vélo Tout Terrain sur route et des sentiers hors route, de tous types de revêtements et dénivelé, et se rend responsable, au travers de la validation de la réservation et l'acceptation de ces CGV, du matériel qui lui est confié et du respect de la loi, notamment le CODE DE LA ROUTE ETABLI EN FRANCE. Aussi, Nicolas CHEVALLIER ne peut être tenu pour responsable d'une mauvaise utilisation du matériel ou du non-respect du code de la route, de la part du CLIENT lors de la balade, que celui-ci entraîne casse ou dommage, au CLIENT ou à un tiers du fait du CLIENT. Ce même CLIENT s'engage à être assuré à son propre titre pour la pratique d'activités sportives de loisir tel que le VTT et même une assurance voyage si celui-ci est en séjour. Un mauvais respect de la loi peut valoir une annulation de la prestation pour le CLIENT sans remboursement de celle-ci.

7.6 Le Guide

Avant le départ, le guide remet un VTT en état de fonctionnement et révisé, prêt à rouler, énonce les règles de sécurité, distribue les casques et explique le fonctionnement du VTT. Il règle aussi suivant les besoins, la position du cycliste sur le VTT. Le guide décide seul du rythme de la visite, des pauses et de l'itinéraire, qu'il adapte en fonction de la

capacité des participants (malgré un circuit prédéfini). Le Guide se réserve le droit d'annuler la visite, ou de modifier le parcours si la sécurité ou l'intérêt des participants le nécessite. Le guide se réserve aussi le droit de raccourcir le circuit si la difficulté du parcours impacte la progression du groupe. Il est à votre disposition pour toutes demandes durant la balade, posez lui vos questions.

7.7 Conception d'itinéraires

Sur devis gratuit, nous réalisons un itinéraire de séjour vélo ou un circuit en boucle pour tous types de vélo (VTT-VTC-VAE- Vélo course) et partout dans le monde.

Notre prestation inclus, selon vos besoins, le recensement des sentiers et des sites importants à visiter, le traçage de l'itinéraire avec repérage et restitution au CLIENT d'un dossier final incluant Road Book (hors impression, format PDF), fichier GPX/KML (GPS et Smartphone) pour le guidage et dossier informatif relatif au tourisme (hébergements, restaurant, activités annexes, point d'accueil vélo...) et à la sécurité de l'itinéraire du CLIENT (données techniques du parcours et informations pour la bonne progression), tout cela en version numérique. Notre prestation n'inclus pas d'autres services tels que hébergement ou restauration et est produite en intégralité par Nicolas CHEVALLIER.

7.8 Assistance Technique

Sur devis gratuit, nous réalisons une prestation de réparation et d'entretien de vélos, pour vos évènements ou séjours vélo particuliers, professionnels, associatifs et sur vos lieux d'hébergements.

La prestation inclus un mécanicien réparateur cycles présent sur site aux horaires prés définis sur le devis, avec outils de réparation vélo. Le mécanicien met à votre service ses compétences pour les réglages et vérifications sur les vélos des participants de votre évènement et assure leur sécurité à vélo et bon usage du vélo.

Nous intervenons aussi pour réparer dans les meilleurs délais les vélos de vos clients de passage (hotels, gites, chambres d'hotes contactez-nous)

7.9 Cours de mécanique Vélo

La prestation inclus 1h de cours pour 30 € HT au domicile du CLIENT ou dans notre atelier.

Voici quelques exemples de cours :

- L'identification des composants et équipements d'un vélo
- Les règles de sécurité d'usage
- Les règles d'entretien courant d'un vélo
- Le montage et réglages des composants d'un vélo
- Les notions d'entretien d'un vélo électrique
- Le remplacement d'une pièce par vous-même

Ensemble, il est possible de définir le contenu du cours pour s'adapter à vos besoins.

Selon les besoins sur place identifiés avec le CLIENT, certaines prestations ne sont pas réalisables ou le temps du cours insuffisant pour tout passer en revue.

Devis Gratuit

7.10 Assistance Technique

Sur devis gratuit, nous réalisons la prestation d'accompagnement de groupe à vélo, tous types confondus et sur toutes distances, au départ de votre hébergement, jusqu'à 20 personnes maximum (ne concerne pas les balades VTT guidées vendues par SENSATION VTT).

Article 8 – Responsabilité et assurance

Nicolas CHEVALLIER a souscrit une assurance Responsabilité Civile professionnel garanti par la MMA N° 000000145201103 .

Pour les balades ou location de vélo, Nicolas CHEVALLIER met à la disposition de son client un tandem, un vélo vintage ou un vélo Tout Terrain, en bon état de fonctionnement, révisé régulièrement et conforme à la réglementation en vigueur et aux exigences de sécurité. Du matériel tel que casques, outils ou petites fournitures en état de fonctionnement, peut être mise à disposition du client, suivant la prestation effectuée par Nicolas CHEVALLIER. Le client est responsable de ce matériel depuis le moment de la remise jusqu'au moment de la restitution, un contrat de location est signé pour la location de vélos.

Au début de chaque prestation de balades guidées, le guide Nicolas CHEVALLIER donne les consignes de sécurité, que le CLIENT s'engage à suivre.
Le CLIENT a seul la maîtrise du vélo vintage, tandem ou Vélo Tout Terrain qu'il utilise. La responsabilité de Nicolas CHEVALLIER ne peut être recherchée en cas de dommage subi par le CLIENT pendant la balade ou la location. Le CLIENT est seul responsable des dommages qu'il causerait à des tiers ou à d'autres participants pendant la balade. Le CLIENT est informé, de part ces conditions générales de ventes qu'il doit avoir personnellement souscrit une assurance responsabilité civile en son nom, qui le couvre notamment en cas d'usage de cycles, afin de le garantir en cas de dommage survenant pendant la balade ou location. A défaut d'avoir souscrit une telle assurance, il ne saurait reprocher à Nicolas CHEVALLIER l'absence de cette garantie personnelle. Toutes amendes et contraventions qui peuvent être dues en raison de l'utilisation du tandem, vélo vintage ou Vélo Tout Terrain par le CLIENT, ou du comportement du CLIENT sur la voie publique, sont à sa charge exclusive. Le Client ne peut pas tenir Nicolas CHEVALLIER pour responsable de tous accidents ou dommages/dégradations subit de par la consommation de ses prestations quelles qu'elles soient.

Article 9 – Perte, vol et détériorations

A compter de leur mise à disposition et jusqu'à leur restitution par le CLIENT, le tandem, le vélo vintage ou le Vélo Tout Terrain et ses équipements sont placés sous la garde du CLIENT. Le CLIENT sera seul responsable de toute perte, vol ou détérioration du vélo et des équipements mis à sa disposition.

En cas de perte, vol, ou détérioration du vélo et de ses équipements, le CLIENT s'engage à dédommager Nicolas CHEVALLIER en lui versant une indemnité évalué au maximum selon le barème suivant :

Eléments suivants cassés, volés ou détériorés :

Vol ou destruction totale du Tandem : 800 Euros
Vol ou destruction totale du VTT : 800 Euros
Vol ou destruction totale du Vélo Vintage : 400 Euros

Prix des pièces et accessoires en remplacement de ceux/celles endommagés par le CLIENT : Pneu : 30€ - Cadre : 350€ - Sonnette : 10€ - Disque de frein : 35€ - Câble et/ou gaine de câble : 20€ - Rayon

: 5€ -Chaîne : 25€ - Dérailleur : 50€ - Plateaux et pignons : 35€ - Guidon : 40€ - Selle : 40€ - Pédales : 35€ - Casques : 35€ Porte bidon : 10€ Potence : 20€
Les prix s'appliquent en TTC

Article 10 – Autorisation de publier des photographies

Lors du déroulement des prestations, des photographies du CLIENT pourront être prises.

Le CLIENT est informé ici et accepte que des photographies sur lesquelles il apparaît puissent être publiées pour de la communication promotionnelle par Nicolas CHEVALLIER sur son site internet et sur les réseaux sociaux comme Facebook, Instagram et tout autre plateforme mais aussi sur des impressions tels que flyers et affiches tous formats. Des vidéos peuvent aussi être réalisées et exploitées en clip commercial.

Le CLIENT, ne souhaitant pas que des photographies ou vidéos sur lesquelles il apparaît, soient publiées par Nicolas CHEVALLIER sur son site internet ou médias sociaux, devra en informer Nicolas CHEVALLIER AVANT le début de la prestation ou à posteriori en envoyant un e-mail à l'adresse : sensationvtt (arobase) netc.fr

Article 11 - Confidentialité

Lors des balades, il est interdit de reproduire, filmer et enregistrer la totalité ou partie du contenu de la prestation. Durant les balades, Nicolas CHEVALLIER peut interdire aux clients de prendre des photos et vidéos.

Toute reproduction ou diffusion, en totalité ou partie, du contenu des excursions (explications, informations, textes, images, vidéos, parcelles visitées, lieux visités ...) ou du circuit VTT parcouru à des fins commerciales ou promotionnelles est interdite. Nicolas CHEVALLIER travaille en partenariat avec des propriétaires de terrains privés, pour vous permettre d'accéder à des endroits uniques en Anjou. C'est partenariat sont exclusifs et en aucun cas ne donne le droit au CLIENT de venir lui-même sur ces dites propriété privées.

Le non-respect de ces interdictions pourra entraîner l'arrêt de l'excursion pour le participant contrevenant sans remboursement par Nicolas CHEVALLIER et pourra également engager sa responsabilité.

Des poursuites peuvent être engagées de la part des propriétaires de terrains privés envers ceux et celles qui trépassent.

Article 12 - Réparation de Cycles

Le tarif horaire de réparation de cycles est de 45€ HT. Il s'applique dès lors que le vélo est pris en charge après signature du devis gratuit (devis sur demande) établi au nom du Client. Nicolas CHEVALLIER ne fournit pas de pièces détachées, ce qui implique qu'il n'est pas responsable de leur garantie, vous devez vous tourner vers le vendeur. Contactez nous pour plus d'informations

Article 13 – Location de tandem et velo vintage

Un contrat de location tandem ou contrat de location vélo vintage sera rédigé et devra être signé par le CLIENT à la remise du vélo. Sans signature, pas de location. Il stipule les termes de la location et l'état du matériel mis à disposition, en accord avec les 2 partis.

Dans le cadre d'une location de tandem, une caution de 800€ par chèque est demandée, en plus du paiement de la location. La caution n'est pas encaissée et est restituée au retour du tandem et ses accessoires.

Dans le cadre d'une location de vélo vintage, une caution de 400€ par chèque est demandée, en plus du paiement de la location. La caution n'est pas encaissée et est restituée au retour du tandem et ses accessoires.

Nos locations sont fournies avec un antivol, casque et lumières AV et AR et porte bagages, ainsi que des accessoires en suppléments gratuits a votre disposition.

Nos locations sont valables de 8h à 20h tous les jours. Mise à disposition gratuite sur Angers (ville et non aggro). Forfait 1€/km pour mise à disposition hors Angers. Nous contacter. Devis gratuit

Article 14 – Juridictions, conflit, compétence et loi applicable

Les présentes sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français, la langue d'interprétation étant la langue française en cas de contestation sur la signification d'un terme ou d'une disposition des présentes. Dans le cas où il serait traduit en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Le consommateur est informé par le prestataire de la possibilité de recourir, en cas de contestation, à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Sous réserve des dispositions d'ordre public applicables en matière de compétence juridictionnelle, les tribunaux du siège social de NICOLAS CHEVALLIER seront seuls compétents pour connaître de tout litige relatif à l'exécution ou à l'interprétation des présentes.

La renonciation par l'une des parties à une clause du Contrat ne peut s'interpréter comme une renonciation à une autre clause du Contrat.

La nullité éventuelle d'une clause du Contrat ne saurait entraîner la nullité de tout ou partie du Contrat ; une telle clause serait réputée non écrite.

Les titres précédant les articles du présent Contrat ne constituent que des indications. En cas de difficultés d'interprétation entre l'un de ces titres et une disposition du présent Contrat, les titres seront déclarés inexistantes.

Les CGV disponibles sur [www . sensationvtt . net](http://www.sensationvtt.net) sont mises à jour régulièrement par Nicolas CHEVALLIER. Veuillez-vous assurer de consulter la dernière version en vigueur en nous contactant.

